« Parce que la Jeunesse c'est l'Energie, l'Espoir et l'Avenir »



« Pour une participation effective des Jeunes de la CEMAC au processus d'intégration sous régionale amorcé le 16 Mars 1994. »



Publication trimestrielle de la Synergie des Jeunes de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (SJ-CEMAC)

Siège - Bureau International, sis à Rue Jean Mermoz - Yaoundé - Cameroun

Téléphone: +237 22 08 45 71 --- E-mail: sjcemac@sjcemac.org

ANALYSE DU « COMMUNIQUE FINAL » DE LA 11^{ème} SESSION ORDINAIRE DE LA CONFERENCE DES CHEFS D'ETAT DE LA CEMAC

Tenue du 24 au 25 juillet 2012 à Brazzaville (République du Congo)



Les six Chefs d'Etat des pays membres de la CEMAC

EOUIPE DE RÉDACTION ET DE CONCEPTION

Directeur de Publication : NKWE MAKONGO Pascal

Membres du Conseil de Rédaction et de Conception :

BAHIDA Agnès Sandrine, TAGANDOUO Paul, NAMBATIBE GUERINDJITA, SAMAIN Nelly Meir, BAHO Nina, GUINIPA Michel, TCHOKOMENI Rose, NANYANG Fanny, EKWALLA N. Cyril, Ruth KAMGA, NGANDJEU Daniel, EDU OYONO Fausto, WODE PALEM Eddy, M'BANDA EUCHER Sydney, KINDAMA Patrice, NKANA BAYA Gilbert, MBAÏTOLOUM DHALRIA ETIENNE.

SOMMAIRE:

Editorial Page 2

L'actualité... Page 3 à 5

Des images qui parlent! Page 6

Comprendre la SJ-CEMAC Page 7 à 8











NKWE MAKONGO Pascal
Président Fondateur de la SJ-CEMAC
Directeur de Publication

N'ayons pas la mémoire courte

Il y a plus de dix huit ans, l'Union Douanière et Economique de l'Afrique Centrale (UDEAC) a connu les foudres de la dévaluation du Franc CFA et la commotion de la mondialisation. A cet effet, la mutation la plus adaptée et la plus porteuse d'espoir et d'avenir a consisté en une profonde refondation stratégique que, pour rien au monde, il ne faudra détruire : la « CEMAC » qui a révisé les fondements et fondations de l'UDEAC, et les a réformés en deux Unions ; notamment l'Union Economique et l'Union Monétaire, donnant ainsi naissance à la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale, le 16 mars 1994.

Mais heureusement la logique du blocage institutionnel des réformes et de l'anéantissement des attentes fortes des populations, que certains compatriotes mal informés sur la CEMAC continuent à entretenir a été vaincue à Brazzaville au Congo, le 25 Juillet 2012 lors de la 11ème Session Ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC.

Notre Communauté se remet progressivement sur les rails de la raison et de l'émergence

au regard du Communiqué Final, des efforts déployés par les Chefs d'Etat des pays membres et de la détermination des populations de la CEMAC, particulièrement les jeunes pour qu'elle retrouve respectabilité et dignité par une participation effective de chacun et de tous à l'édification de cette émergence de la sous région recherchée d'ici à 2025. Notre mémoire d'histoire nous dicte d'écrire les traces de la CEMAC pour les générations futures.

C'est pourquoi, via la **SJ-CEMAC**, l'Organisation Internationale dénommée Synergie des Jeunes de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale, les jeunes de la CEMAC peuvent aujourd'hui avec honneur et fierté, lever la tête pour dire en synergie : « **Bravo!** » à leurs Chefs d'Etat pour leur clairvoyance et leur sagesse reconnues au service de l'émergence de la Communauté et du mieux vivre des populations.

N'y a t-il pas eu des faiblesses dans la marche et dans l'action de l'EX Secrétariat Exécutif et actuelle Commission de la CEMAC ? N' y a t-il pas eu des ombres au tableau ? Oui sans aucun doute, aucune oeuvre humaine n'étant par essence parfaite. Cependant, nous avons parcouru un chemin que nous estimons appréciable et passionnant. Cette association étrangère (SJ-CEMAC) fait largement écho depuis sa création le 18 septembre 2008 à Yaoundé au Cameroun.

Nous en savons gré à tous ceux qui, par leurs messages d'encouragement, critiques constructives contribuent à son rayonnement et celui de la CEMAC. Cependant, et nous nous devons de rappeler pour mémoire des évidences que chacun sait : au lendemain de la défunte UDEAC qui a failli conduire la sous région au bord de l'abîme, l'Afrique

Centrale était un amas de ruines, un tas de cendres sur lesquelles il fallait tout reconstruire, bâtir de nouveau au regard des guerres civiles que vécurent plusieurs de ses pays aujourd'hui dans un apaisement beau vivre, encourageant et soutenu.

C'est la formidable entreprise de nos Chefs d'Etat de la CEMAC, soutenus par les populations en synergie, qui a engagé patiemment, avec courage et abnégation, le processus de « PAIX » dans l'espace Communautaire. Le principal palier de cette entreprise est sans conteste celui qui touche aux responsabilités politiques et de souveraineté dont les Etats membres de la CEMAC sont investis et qui sont leurs raisons d'être. Responsabilités qu'ils ont l'obligation d'assumer. La paix et la sécurité règnent. La libre circulation des personnes et des biens devient petit à petit effective, les jeunes s'impliquent dans le processus d'intégration, le passeport biométrique CEMAC sera sous peu de jours disponible ; AIR CEMAC sera d'ici là en l'air, les libertés publiques et individuelles sont garanties... La cohésion Communautaire se renforce chaque jour davantage. Bref, la CEMAC avance vers son émergence prévue en 2025 via le Programme Economique Régional (PER).

Il n'est pas toujours aisé de faire abstraction de ce qui est gravé dans la mémoire pour « INNOVER » ou « OSER ». Pour tout dire, le combat pour la paix, la sécurité, la stabilité, la libre circulation des personnes et des biens, l'émergence et l'intégration dans la sous régionale doit son succès aux moyens que la CEMAC s'est donnée depuis le 16 mars 1994 à N'Djamena en République du Tchad. L'une des innovations attendues reste d'impliquer les populations pour une gouvernance citoyenne et participative de chacun et de tous.

« La SJ-CEMAC oeuvre à bâtir une Institution Citoyenne Spécialisée de la CEMAC »



L'actualité...





11ème SOMMET DES CHEFS D'ETAT DE LA CEMAC:

sur les rails de la raison pour une Communauté émergente en 2025

La 11ème Session Ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) a pris fin à Brazzaville en République du Congo, dans la nuit de mercredi 25 juillet 2012, sur une série de décisions fortes marquant ainsi la volonté des six pays membres de raffermir le processus d'intégration sous-régionale. Les six Chefs d'Etat de la Communauté y ont tous pris part et ont activement participé aux travaux dudit Sommet sanctionné par un "Communiqué Final" très important que nous avons bien voulu analyser pour votre gouverne.

Analyse du Communiqué Final...étape par étape.

De prime abord, nous voulons dire à l'intention des jeunes et frères de la CEMAC que nous n'analysons pas les commentaires du Sommet de Brazzaville, mais juste le Communiqué Final issu dudit Sommet.

C'est pourquoi avant toute chose, nous voulons féliciter la présence des six Chefs d'Etat des pays membres de la Communauté lors du Sommet, ce qui magnifie à suffisance l'engagement de chacun de vouloir faire avancer le processus d'intégration sous régionale amorcé le 16 mars 1994 à N'Djamena, en République du Tchad. Sous cette diligence, ladite Conférence a noté avec satisfaction, les progrès réalisés au titre du restant des actions des réformes institutionnelles de la CEMAC et a félicité **S.E.M Denis SASSOU-N'GUESSO**, Président en Exercice de la CEMAC, pour la qualité du travail accompli à travers le 6ème rapport d'étape du Programme des Réformes Institutionnelles (PRI) de la CEMAC et l'a adopté dans son intégralité. Cela peut-il être la raison pour laquelle la 11ème Session Ordinaire de cette Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC s'est tenue après plus de 30 mois de la 10ème qui eut lieu les 16 et 17 Janvier 2010 à Bangui en République Centrafricaine ? Si non, les populations n'ontelles pas le droit de savoir le pourquoi la Conférence des Chefs d'Etat prévue annuellement a fait plus de deux ans sans avoir lieu ? Le plus important est que le Sommet a finalement eu lieu et ses décisions sont porteuses.

Au sujet de la répartition des postes de responsabilités communautaires, le Communiqué Final fait apparaître seuls les noms des pays à la tête des Institutions, Organes et Institutions Spécialisées sans pour autant révéler les noms des occupants des postes. Il nous fait en outre savoir que la Conférence a décidé du principe d'un mandat unique non renouvelable à tous les postes, ce qui rime au mieux avec l'optique du principe de « **Rotation** ». Cette répartition objective, voire visionnaire des Chefs d'Etat de la CEMAC concernant la rotation des postes au sein des Institutions Communautaires a aussi connu une innovation sans précédent : le « **Non Cumul** » du Siège et du poste de premier Responsable. Ce qui veut dire que désormais, un pays qui abrite le Siège d'une Institution, d'un Organe tout comme d'une Institution Spécialisée de la CEMAC ne peut occuper le poste de premier Responsable. A titre d'illustration palpable, le Centrafrique qui abrite le Siège de la CEMAC ne peut plus présider à la tête de la Commission de la CEMAC, de même pour le Cameroun avec la BEAC, le Congo avec AIR CEMAC à venir...ainsi de suite pour chaque pays membre.

L'instruction formulée à l'adresse du Président de la Commission et du Gouverneur de la BEAC, de soumettre à la Conférence des propositions pour la mise en place, outre du Fonds Emergence CEMAC, des mécanismes de mobilisation interne et externe des ressources devant financer les projets régionaux d'envergure, en particulier dans les domaines de l'agriculture et des infrastructures d'intégration a été rappelée. Cela nous amène à faire l'analyse selon laquelle cette instruction est d'une approche souveraine, c'est à dire que le « Fonds Emergence CEMAC » permettra d'autofinancer les projets régionaux sans avoir à faire recours aux ressources extérieures. Ce qui justifie probablement le fait que la Conférence a adopté un Acte Additionnel portant modification de l'Acte Additionnel N°01/01-CEMAC-046-CE-03 du 8 décembre 2001 portant modification de l'Acte Additionnel N° 03/00-CEMAC-046-CM-05 du 14 décembre 2000 instituant un mécanisme autonome de financement de la Communauté.

Dans un réel souci de transparence et de lisibilité, la Conférence s'est préoccupée de la persévérance des problèmes associés à la gouvernance des Institutions Communautaires. Elle a en conséquence, décidé que des réformes plus approfondies soient conduites par le Président en Exercice de la CEMAC, Chef de l'Etat du Gabon **S.E.M Ali BONGO ONDIMBA**, en liaison avec **S.E.M. OBIANG NGUEMA MBASOGO**, Président de la République de Guinée Equatoriale, Chef de l'Etat pour encadrer les activités des Institutions de la CEMAC et les rendre plus lisibles. A ce niveau, l'on peut se demander quelle place occupent les populations dans la Gouvernance de la CEMAC si la Conférence ne l'implique pas à observer ses travaux et ceux de la CEMAC Institutionnelle ?

Abordant le plan institutionnel, la Conférence a adopté deux Actes Additionnels portant transformation de certaines entités communautaires en Institutions Spécialisées de l'Union Economique de l'Afrique Centrale. Il s'agit :

- de l'Agence de Supervision de la Sécurité Aérienne en Afrique Centrale (ASSA-AC);
- du Comité Inter-Etats des Pesticides d'Afrique Centrale (CPAC).

Cette décision de la Conférence des Chefs d'Etat d'adopter ces deux Actes Additionnels prouve d'une part que la CEMAC grandit et avance avec plusieurs Institutions Spécialisées; mais à quand une Institution Spécialisée en charge des questions sociales, économiques et culturelles de la jeunesse sous régionale?

Du moins, afin de créer un véritable espace intégré de la zone CEMAC, la Conférence a décidé de rendre effective la libre circulation des personnes par l'émission des « **Passeports biométriques CEMAC** ». A ce sujet, elle a instruit la Commission de prendre toutes les mesures nécessaires pour le déploiement rapide des machines de lecture des passeports biométriques au niveau des postes frontières des Etats membres et a promis qu'une évaluation de l'état d'exécution de cette décision sera présentée à la 12ème Session Ordinaire par le Président en Exercice de la CEMAC. Nous pensons que cette fois ci, les deux pays qui hésitent toujours à ouvrir leur frontière aux populations de la CEMAC sont pointés du regard par les autres Etats. En tout cas, le Gabon est prêt, a déclaré S.E.M Ali BONGO sans aucune précision. Que dit alors S.E.M OBIANG NGUEMA sur la libre circulation des personnes ? Nous pensons que cette fois sera la bonne, car ce n'est pas la première fois que la Conférence décide de ce sujet.

Par rapport à la Compagnie aérienne communautaire « **Air CEMAC** », la Conférence s'est félicitée de la décision de régulation du secteur du transport aérien en zone CEMAC prise par le Conseil des Ministres. Apportant son appui à cette initiative, la Conférence encourage la conclusion finale des négociations avec **Air France** en vue d'un partenariat industriel et stratégique satisfaisant, évitant tout monopole et assurant les conditions d'une libre concurrence. Au regard des enjeux en face, nous ne pouvons que souhaiter un avenir radieux à ce partenariat.

Ayant pris acte et relevé les progrès enregistrés par le Programme Economique Régional dûment mis en œuvre, la Conférence s'est préoccupée des lenteurs apparues dans la formulation des **PER/volets pays**. C'est la raison pour laquelle elle a adopté une Décision portant création d'un Cadre institutionnel pour la mise en oeuvre et le pilotage du PER. Nous estimons que cette décision trouve sa place quant à l'allègement des procédures juridico-administratives de la CEMAC, mais aussi, va booster à suffisance la mise en œuvre des PER/pays.

Le Communiqué Final nous apprend en substance que les pays de la CEMAC, à l'instar d'autres pays d'Afrique, ont fait montre d'une certaine résilience face aux effets de la crise internationale, avec une hausse du PIB réel fixée à 5,1 % en 2011 et des perspectives plus favorables pour l'année 2012. Nous en sommes fiers, mais à condition que cela se face ressentir sur le quotidien des populations de la Communauté et particulièrement dans le panier de la ménagère ainsi que sur le pouvoir d'achat des citoyens. Devons-nous dire que la CEMAC sociale...est en marche ?

Au sujet de la « **Gouvernance** », les Chefs d'Etat ont demandé la poursuite des mesures de redressement de la BEAC. Concernant la BDEAC, elle oeuvrera dans les jours à venir à l'ouverture des Représentations Nationales au sein des pays membres de la CEMAC. Enfin, l'idéal de la proximité des populations devient impératif et important.

Concernant le « Marché Financier Régional », la Conférence a souligné la nécessité de mettre fin à cette cohabitation des deux marchés de la zone. Elle invite toutes les parties prenantes au dossier, à trouver rapidement des solutions tirées de l'expertise obtenue de la Banque Africaine de Développement (BAD) pour s'en inspirer. Nous pensons que le sujet est bien connu de toutes les parties prenantes et qu'il ne leur reste plus qu'à passer à l'action.

Enfin, s'agissant du « **Social** », une assistance financière à la RCA à hauteur de cinq milliard de FCFA a été allouée à repartir entre cinq Etats membres, à raison d'un milliard par Etat, pour aider à la réalisation des opérations de désarmement, de démobilisation et de réinsertion en RCA. La SJ-CEMAC constate cependant que rien n'a été dit en ce qui concerne les populations de la CEMAC quant à leur sensibilisation aux idéaux de l'intégration, la promotion du Sentiment d'Appartenance et leur implication citoyenne et démocratique à la gouvernance. En tout cas, « **il n'est jamais trop tard** » a dit un défunt musicien camerounais connu du nom de « **TCHANA Pierre** ». Paix à son âme.





S.E.M Ali BONGO ONDIMBA, Président en Exercice de la CEMAC Président de la République Gabonaise, Chef de l'Etat

« J'ai foi en la jeunesse Africaine,

Ayez vous aussi foi en elle. Car, c'est elle qui dirigera l'Afrique de demain, l'Afrique de tous les enjeux, l'Afrique qui s'éveillera dans la prospérité et le bonheur ».

« Oui, il faut investir dans la jeunesse, mais aussi dans l'enfance pour que la jeunesse des années 2015-2025 puisse bénéficier du fruit de notre travail et de notre altruisme ».

Extrait du Discours du 18 mai 2010 lors de la Conférence Internationale de Yaoundé « Africa 21 »

Lettre ouverte à S.E.M Ali BONGO ONDIMBA, Président en Exercice de la CEMAC, Président de la République Gabonaise, Chef de l'Etat

Yaoundé, le 30 juillet 2012

Excellence Monsieur le Président,

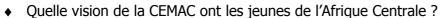
Nous, jeunesse Africaine, Représentants des Organisations de la Société Civile (OSC), Responsables d'Organisations Internationales Non Gouvernementales (OING), Elèves et Etudiants, sans emploi, jeunes de toutes les formations et de toutes conditions sociales, tous, citoyens des pays membres de la CEMAC inclus ceux de la diaspora, qui sont réunis au sein de la Synergie des Jeunes de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale en sigle **SJ-CEMAC**; venons par le truchement de cette lettre vous féliciter de votre prise de fonction le 25 juillet 2012 à Brazzaville en République du Congo, au sortir de la 11ème Session Ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat de la Communauté, en qualité de Président en Exercice de la CEMAC.

Par le même canal, nous vous serons gré de porter personnellement nos vifs remerciements d'abord à **Son Excellence Monsieur Denis SASSOUS-N'GUESSO**, Président de la République du Congo, Chef de l'Etat, pour avoir convoqué à un moment idoine cette Conférence fort opportune, qui a permis aux six Chefs d'Etat de la CEMAC de faire le point sur le chemin parcouru par la Communauté depuis dix huit (18) ans et de prendre des décisions politiques courageuses et porteuses d'avenir pour l'Afrique Centrale des générations présentes et futures.

Nous tenons aussi à vous exprimer notre grande reconnaissance et profonde gratitude pour avoir su évoquer à l'aube du centenaire des indépendances de l'Afrique, le rôle et la place de la jeunesse Africaine dans le développement de notre continent, lors de votre allocution le 18 mai 2010 à la Conférence Internationale de Yaoundé (AFRICA21), initiative de Son Excellence Monsieur Paul BIYA, Président de la République, Chef de l'Etat du Cameroun. Conférence qui se tenait au cours de l'année dont l'Assemblée Générale de l'ONU avait décidé de proclamer « Année internationale de la jeunesse : dialogue et compréhension mutuelle », sans oublier de signaler aussi que les Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine avaient déclaré les années 2009-2018, comme la décennie pour le développement de la jeunesse en Afrique.

A cet effet, il nous paraît important et impératif de vous interpeller à cerner durant votre mandat les aspirations de la jeunesse de la CEMAC et sa vision de l'avenir et d'en décider.

C'est donc la position idéale, pour vous de vous poser les questions suivantes :



- Comment perçoivent-ils les nouvelles initiatives de développement ?
- Comment peuvent-ils s'intégrer et appréhender les nouveaux enjeux de développement ?

Conscients que vous et vos pairs de la CEMAC, êtes les dépositaires des aspirations de vos concitoyens que nous sommes pour la stabilité politique et la cohésion sociale, vous êtes en devoir de ne pas nous laisser longtemps au bord du trottoir au risque de nous voir dériver vers des comportements répréhensibles. Notre avenir dépend désormais de votre décision via votre mandat.

C'est pourquoi, votre responsabilité économique, sociale et politique est grande pour que vous preniez en compte les préoccupations de la jeunesse dans les stratégies communautaires de croissance et de réduction de la pauvreté au sein des Etats membres de la CEMAC et dans les Objectifs du Millénaire pour le Développement de l'ONU, au risque de voir des jeunes professionnels qualifiés préférer expatrier leurs talents plutôt que servir leurs patries ainsi que leur Communauté, faisant des pays de l'Afrique Centrale des pépinières de talents pour les pays du Nord.

Votre mandat en qualité de Président en Exercice de la CEMAC doit être dédié aux jeunes de la CEMAC et au raccourcissement de l'élasticité de la transition intergénérationnelle. Car, pour de nombreux jeunes Africains, l'indépendance n'arrive jamais parce que l'aîné est l'employeur, le bienfaiteur, bref le faiseur de miracles. Vous vous reconnaîtrez dans ces mots.

Nous vous paraphrasons depuis le début afin de vous inviter à vous résoudre à la tâche qui vous attend à la tête de la CEMAC, pour faire en sorte d'offrir à tous les jeunes les moyens de pourvoir à leurs besoins, d'assurer leur bien-être, de connaître et d'exercer leurs droits, afin d'être capable d'assumer des fonctions politiques, économiques et sociales auxquelles ils peuvent être appelés le moment venu. Votre mandat détient l'horloge de l'« **avenir en confiance** ».

Le progrès auquel, nous, jeunes de la Communauté aspirons c'est-à-dire, nous les Dirigeants de la CEMAC de demain, doit être plus que par le passé, au coeur des Programmes des Gouvernants des pays de l'espace géographique de l'Afrique que vous Présidez. Sous ce point de vue, nous pensons qu'il sera nécessaire, pour votre mandat qu'il soit un devoir de justice, un acte de lucidité, une prime pour l'avenir des jeunes ainsi que de la **SJ-CEMAC** comme « *Institution Spécialisée de la CEMAC en charge des questions relatives à la jeunesse d'Afrique Centrale* ».

Pour vous rassurer de notre ferme conviction envers votre vision de la jeunesse Africaine, nous restons convaincus que vous, ainsi que vos pairs Chefs d'Etat des pays membres de la CEMAC pouvez changer les choses plus radicalement que, nous, jeunes de la Communauté ne l'imaginons. Oui, c'est possible avec vous aux commandes en qualité de Président en Exercice.

In fine, c'est que nous souhaitons vivement que vous accordiez un avis favorable à la demande d'« **AGREMENT** » de la **SJ-CEMAC** ainsi qu'au financement de sa « *Feuille de Route 2013/2025* » dûment transmise à la Commission de la CEMAC à Bangui depuis le 03 mai 2012, par le biais du Bureau de Représentation pays de la Commission au Cameroun. Outre, soutenez notre projet de « *Journée Internationale des Jeunes de la CEMAC* » le 18 septembre de chaque année.

Au-delà de tout ce qui précède, la leçon suprême que vous et vos pairs Africains avez su inculquer aux jeunes est qu'ils sont devenus des amoureux de leur patrie et de leur continent ; et qu'ils font tout en permanence dans l'intérêt suprême de leur pays, de leur Communauté et pour l'Afrique. Au bout du compte, qu'il nous soit permis de vous rendre un Hommage mérité, pour avoir pris l'initiative louable de plaider du rôle et de l'avenir de la jeunesse Africaine en zone CEMAC.

Veuillez agréer, Excellence Monsieur le Président, l'expression de notre parfaite considération.

Les Jeunes de la CEMAC



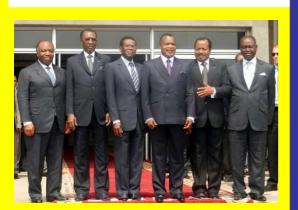
Des images qui parlent!



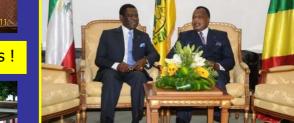


























La Diplomatie c'est nous!

L'Intégration c'est nous!





Comprendre la SJ-CEMAC

Les Jeunes du Mfoundi se Mobilisent au sein de la SJ-CEMAC



Photo de Famille des Jeunes ressortissants des 07 Conseils Communaux de la Jeunesse du Département du Mfoundi – Yaoundé en Synergie derrière la SJ-CEMAC

Depuis la création de la Synergie des Jeunes de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale en sigle SJ-CEMAC, le 18 septembre 2008 à Yaoundé au Cameroun comme Organisation Internationale des Jeunes de la CEMAC inclus ceux de la diaspora, notre rôle n'a cessé de s'affirmer au sein de la galaxie communautaire. Nos actions stimulent, enrichissent, donnent davantage d'ampleur à celles de la CEMAC institutionnelle dans tous ses domaines d'intervention, particulièrement auprès des populations.

Aujourd'hui, pour remplir ses nobles missions, la CEMAC a plus que jamais besoin d'une société civile active, omniprésente, endurante, authentiquement militante, gardant en mémoire le chemin parcouru et déterminée à occuper sa place dans la mise en œuvre du cadre stratégique du Programme Economique Régional (PER) d'ici à 2025. Pour paraphraser Benjamin Constant qui affirmait : « un Etat fort suppose une société civile puissante », nous disons qu'une CEMAC forte suppose une société civile puissante.

Depuis deux décennies et face aux effets trop souvent ravageurs de la mondialisation, nous avons vu, à l'échelle mondiale, les acteurs non gouvernementaux mieux s'organiser et se renforcer pour faire avancer des idées novatrices, pour exercer face aux États, un contre-pouvoir nécessaire, pour mieux faire entendre la voix des citoyens.

Dans le domaine de la bonne gouvernance et des droits de l'Homme, dans celui de l'éducation et de la culture, celui de l'environnement et du développement durable,...l'influence des Organisations Internationales Non Gouvernementales (OING) et des grands réseaux qu'ils ont constitués, est devenue incontournable. Elles sont désormais systématiquement consultées et écoutées et on respecte l'utilité et l'efficacité de ce que certains appellent « la diplomatie gouvernementale », qui donne aux efforts et au combat en faveur d'une gouvernance mondiale mue, cette dimension citoyenne et participative, cette forme complémentaire de légitimité démocratique qui contribue à accroître la confiance de nos peuples parce qu'elle repose sur des valeurs fondamentales : celles de la diversité, de la solidarité et de la responsabilité.

Nous savons que le Président en Exercice de la CEMAC, **S.E.M Ali BONGO ONDIMBA**, est farouchement attaché à notre autonomie (Jeunesse Africaine) et nous avons le droit de l'être. Mais nous savons bien que pour mener les combats difficiles dans lesquels nous sommes engagés, pour affirmer avec plus de force nos valeurs et nos visions communes, pour renforcer la présence de la SJ-CEMAC dans les enceintes internationales et ainsi contribuer plus efficacement et durablement au rayonnement du projet Communautaire à l'échelle mondiale, nous avons tous

besoin de mutualiser nos énergies et d'agir en synergie avec les populations inclus celles de la diaspora.

La Synergie des Jeunes de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (SJ-CEMAC) souhaite donc que la Présidence en Exercice de la CEMAC assurée par le Président de la République Gabonaise, Chef de l'Etat S.E.M Ali BONGO ONDIMBA, soit cette précieuse « Passerelle », ce laboratoire d'idées nouvelles pour un enrichissement permanent des pratiques institutionnelles et politiques de la Communauté. Enfin, qu'elle soit un moteur de la mobilisation et de la sensibilisation des jeunes ; qu'elle soit un « Relais Actif » plein d'actions de coopération entre la Commission, le Parlement, les Etats membres de la CEMAC et la SJ-CEMAC. Bref, une CEMAC Sociale et Citoyenne très proche des populations.

Nous voulons aussi dire aux autres Organisations de la Société Civile (OSC) qui pourraient se sentir moins directement concernées par nos engagements en faveur de la Socialisation de l'Intégration, de la promotion du Sentiment d'Appartenance, de la Mobilisation et la Sensibilisation des jeunes au Patriotisme Communautaire, de la Gouvernance, de la Démocratie et des Droits de l'Homme, que ce combat pour la mise en oeuvre effective de notre Feuille de Route 2013/2025 doit aussi être le leur. Tant que les normes de la socialisation, de l'appartenance, de la paix, de la gouvernance, de la démocratie et des droits de l'Homme ne seront pas au fondement de la culture politique des Etats, l'unité dans la diversité culturelle et linguistique, l'éducation universelle, le développement durable...ne pourront être garantis et promus dans des conditions satisfaisantes dans la sous région.

La SJ-CEMAC propose au Président en Exercice de la CEMAC ainsi qu'au Président de la Commission, de mettre en place un processus approfondi et concerté de réflexion sur la création et le fonctionnement opérationnel d'un « Forum des Jeunes de la CEMAC » auprès de la Conférence des Chefs d'Etat de la Communauté. Ceci en vue d'innover et de valoriser davantage la contribution de la « CEMAC non gouvernementale » dont la SJ-CEMAC est la quintessence pour l'instant en attendant l'adhésion des Etats pour une « CEMAC Citoyenne, Ouverte et Engagée » dans la quête de son émergence en 2025.

Mondialisons les Défis!

Communautarisons l'Espoir!



N° 0007/Sept 2012/**SJ-CEM**

